



Déclaration liminaire CCP Non-titulaires Enseignant-e-s, personnels d'éducation et d'orientation du second degré 16 juin 2016

La CGT Educ'Action Nantes souhaite par cette CCP souligner sa volonté de poursuivre un dialogue constructif dans l'intérêt des personnels et du service public d'éducation.

Tout d'abord, nous prenons acte que le Plan dit Sauvadet est prolongé jusqu'en 2018, les 2 prochaines sessions devront permettre à un certain nombre de collègues de pouvoir s'y inscrire. Néanmoins, pour rappel en 2014, plus de 1 000 postes d'enseignant-e-s n'avaient pas été pourvus par les jurys, ce qui représentait près de 40 % des postes mis aux concours... Et la situation en 2015 était également loin de répondre aux attentes de résorption de la précarité. **C'est pourquoi, la CGT Educ'Action considère ce plan comme insuffisant et qu'il faut ouvrir en urgence des négociations pour la mise en place d'un véritable plan de titularisation, sans condition de concours ni de nationalité avec une formation adaptée pour mettre fin à la précarité.**

A défaut, la CGT Educ'Action Nantes profite de cette CCP des renouvellements pour défendre la garantie de réemploi de toutes et tous. Cette CCP doit également permettre d'exprimer nos craintes et inquiétudes quant au sort réservé aux non-titulaires. Cette expression semble parfois difficile dans les établissements scolaires auprès des personnels de direction. Nous dénonçons ainsi l'arbitraire dont les personnels peuvent parfois être victimes, réalité souvent liée à leur statut précaire. Cette année encore, 20 collègues se voient attribuer des avis défavorables. Nous constatons aussi que 35 avis défavorables ont été émis par les inspecteurs/trices. De plus, nous continuons de nous inquiéter de certaines visites conseils qui apparaissent en réalité comme de véritables inspections-sanctions. Nous constatons que certain-e-s collègues sont inspecté-e-s plusieurs fois dans la même année. Cela fragilise certains d'entre eux/elles et peut engendrer de la souffrance au travail.

Par ailleurs, la CGT Educ'Action revendique la reconnaissance de la qualification des agents et une cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires. Depuis le CTA de novembre 2015, le Recteur a retiré le projet de revalorisation salariale en renvoyant à une éventuelle négociation nationale. En attendant, dans l'Académie, les nouveaux contractuel-e-s ont été recruté-e-s sur la base du projet de revalorisation qui n'a pas été validé. De ce fait, des contractuel-le-s embauché-e-s cette année avec le niveau Master 2 sont payé-e-s en catégorie 1, donc plus cher que d'anciens contractuel-le-s, qui eux/elles n'ont pas été revalorisé-e-s. Cela pose la question juridique de l'inégalité de traitement entre les personnels voire de la « discrimination » et crée de l'incompréhension chez les personnels. A travail égal et diplôme égal, la rémunération devrait être la même. Par ailleurs, pour l'année prochaine, sur quelle grille seront recruté-e-s les néo contractuel-le-s : sur l'ancienne grille ou sur la nouvelle non validée en CTA ? Envisagez-vous de régulariser les contractuel-e-s CAT 2 en CAT 1 quand ils répondent aux conditions de diplômes nécessaires ? Une date est-elle fixée pour une nouvelle grille de revalorisation salariale ?

Enfin, nous souhaitons dans cette CCP anticiper la question des phases d'affectation. La CGT Educ'Action Nantes continue d'alerter le rectorat sur les nombreuses difficultés rencontrées par les non titulaires lors des phases d'affectations à chaque rentrée. Pour pouvoir dans la clarté et le respect du barème affecter les agents, nous tenons à ce que l'intégralité des affectations ait lieu lors des CCP. La seule CCP du 12 juillet ne suffira pas, nous continuons de demander une CCP d'affectation fin août afin de répondre à cette nécessité de transparence.

Vous savez notre attachement aux conditions de travail des personnels, y compris dans les services de la DIPE 5 : nous vous demandons donc de tout mettre en œuvre pour renforcer en effectif les services du rectorat concernés en poste de titulaires.

La CGT Educ'Action Nantes